

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21812 - 80ÈME ANNÉE

"NOUS DÉNONÇONS L'EXCLUSION DES OUTRE-MER DES CAMPAGNES D'INFORMATION GOUVERNEMENTALES"

A l'initiative d'Audrey Bélim, nous avons interpellé par courrier la ministre de la Culture, Rachida Dati, Michael Nathan, Directeur du Service d'Information du Gouvernement, et Pierre Calmard, président de Dentsu France, agence chargée de placer les campagnes d'information du Gouvernement dans les différents médias français, concernant l'absence récurrente des médias des Outre-mer dans le déploiement des campagnes d'information nationales. Ce problème concerne notamment les sites Web, la presse journal, les magazines ultramarins et - de manière variable en fonction des territoires - l'audiovisuel et l'affichage.

Nous dénonçons une rupture d'égalité dans l'accès à l'information publique. Nos concitoyens ultramarins, comme leurs compatriotes hexagonaux, ont le droit d'être informés des dispositifs gouvernementaux, quel que soit leur lieu de résidence.

Cette situation persistante prive les ultramarins d'informations sur des sujets aussi variés que les dispositifs nationaux comme les soutiens financiers de l'Etat pour l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, le dispositif "Alcool Info Service" pour les personnes ayant des problèmes d'alcoolisme, les élections professionnelles dans les TPE et PME pourtant majoritaires dans notre tissu économique, ou encore le déploiement de la facturation électronique pour les entreprises. Ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres.

Lors de son déplacement à La Réunion le 30 novembre 2023, l'ancienne ministre de la Culture Rima ABDUL MALAK avait admis qu'il y avait une grande différence de traitement entre les titres de l'Hexagone et ceux des Outre-mer, notant « *de réelles distorsions et un potentiel de rattrapage pour les prochaines campagnes* ». Nous n'avons hélas pas connu d'amélioration. Les médias ultramarins, qui représentent des audiences conséquentes dans chacun de nos territoires, ont le droit de bénéficier de ces campagnes au même titre que leurs homologues hexagonaux. Ce sont des recettes en moins pour nos médias ultramarins. C'est également une influence dont l'Etat se prive pour ses campagnes d'information à destination de tous les Français.

Face à cette situation d'inégalité territoriale flagrante, nous appelons à la mise en place urgente d'un plan d'action garantissant que toutes les campagnes d'information gouvernementales soient désormais diffusées sur l'ensemble du territoire national, Hexagone comme Outre-mer.

Les membres de la délégation sénatoriale aux Outre-mer signataires : Audrey BÉLIM, Sénatrice de La Réunion - Catherine CONCONNE, Sénatrice de la Martinique - Evelyne CORBIÈRE NAMINZO, Sénatrice de - La Réunion - Stéphane FOUASSIN, Sénateur de La Réunion - Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne - Micheline JACQUES, Sénatrice de Saint-Barthélemy, Présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer - Victorin LUREL, Sénateur de la Guadeloupe - Viviane MALET, Sénatrice de La Réunion - Saïd OMAR OILI, Sénateur de Mayotte - Jean-Gérard PAUMIER, Sénateur d'Indre-et-Loire - Rachid TÉMAL, Sénateur du Val d'Oise

COLÈRE DES SYNDICATS CONTRE L'ÉBAUCHE DE BUDGET POUR 2026

Alors que le gouvernement a appelé le 13 avril à un effort supplémentaire de 40 milliards d'euros dans le prochain budget, les syndicats appellent à taxer les plus riches et à revoir les aides distribuées aux entreprises.

L'effort de 40 milliards que le gouvernement veut effectuer pour boucler le budget 2026 ne passe pas auprès des syndicats. Le ministre de l'Économie, Éric Lombard, a indiqué qu'il s'agirait « *essentiellement d'économies* », promettant de ne pas toucher aux impôts des entreprises et des classes moyennes, les syndicats appellent quasiment en chœur à trouver d'autres solutions que de sabrer à nouveau dans les dépenses publiques.

« *Le gouvernement a une pathologie [...] : il ne s'intéresse jamais aux riches* », a dénoncé sur France Inter Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT (Image ci-contre). Cette dernière a estimé que « *c'est toujours aux mêmes de faire des efforts* ».

Le gouvernement a évoqué la piste de pérenniser la contribution différentielle sur les hauts revenus, qu'il souhaite transformer en « *outil de lutte contre les suroptimisations fiscales* ». Or pour la syndicaliste il faut viser le patrimoine des plus riches. « *Nous avons toujours dit que nous étions prêts à regarder* » le sujet des économies, a avancé Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, dans Les Échos. « *Tout doit être évoqué, les recettes, et notamment une fiscalité plus juste où chacun contribue vraiment selon ses moyens, et les dépenses* », a-t-elle toutefois précisé.

Cette dernière a estimé qu'on ne peut plus « *garder le même discours qu'en 2017 : faire des efforts et des réformes sans toucher aux impôts* ».



« *Moi je sais où les trouver, s'il a besoin de 40 milliards* », a répondu à Éric Lombard le secrétaire général de Force ouvrière (FO) Frédéric Souillot, interrogé par BFMTV.

Il faudrait selon lui viser les « *213 milliards d'aides publiques aux entreprises sans aucune conditionnalité* », en durcissant un peu les règles. Même si ce chiffre est contesté par des économistes, il est repris par d'autres syndicalistes, dont Sophie Binet qui a également appelé à se pencher sur ces « *aides aux entreprises qui sont consenties [...] sans condition ni contrepartie* ».

« *Il va falloir s'interroger sur les 200 milliards d'aides aux entreprises versées sans aucune conditionnalité, sans aucune évaluation de leur efficacité* », a également approuvé Cyril Chabanier, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), sur Franceinfo.

Il a estimé « *compliqué* » de réaliser cet effort de 40 milliards d'euros « *sans avoir quelques mesures fortes et en particulier sur les entreprises et sur les plus hauts salaires* ».

Pour Cyril Chabanier, il faut se pencher sur la taxation des dividendes, soulignant que « *2024 est l'année record de versements de dividendes, avec près de 100 milliards d'euros de dividendes versés, en particulier 70 milliards rien que dans les entreprises du CAC 40* ».

« *Là aussi, il y a peut-être des efforts à faire* », a-t-il martelé, notamment « *dans un moment où on voit que l'emploi connaît des difficultés, que les plans sociaux redémarrent* ».

EFFORT BUDGÉTAIRE DE 40 MILLIARDS : LE RN ET LFI SONT PRÊTS À VOTER LA CENSURE DU GOUVERNEMENT

Le 13 avril, le ministre de l'Économie Éric Lombard a estimé que la France va devoir réaliser « un effort supplémentaire de 40 milliards d'euros » l'an prochain pour atteindre son objectif de déficit public de 4,6% du PIB en 2026.

Un effort supplémentaire de 40 milliards d'euros pour le budget 2026 a été présenté par les ministres, ce qui pourrait être un motif de censure du gouvernement pour le RN et LFI.

« Si le projet c'est de demander aux Français de se serrer la ceinture une fois de plus sans que l'État lui-même ne fasse des économies, n'aille sur le chemin des économies en matière d'immigration, de train de vie de l'État, des collectivités, eh bien nous nous emploierons à le censurer », a prévenu le vice-président du RN, Sébastien Chenu, sur Europe 1/CNews.

« Nous sommes prêts, dans les prochains jours, à déposer une nouvelle motion de censure », a expliqué le coordinateur LFI Manuel Bompard sur BFMTV/RMC. « Mais comme on n'a pas des motions de censure de manière illimitée, nous ne sommes prêts à déposer cette motion que si on a une garantie qu'au moins les députés de gauche la votent », a-t-il ajouté, en visant les socialistes.

Hors 49-3, chaque député ne peut signer que trois motions de censure par session parlementaire. Dans la configuration politique de l'Assemblée, une motion ne peut être adoptée que si le RN et la gauche, dont les socialistes, la votent.

Ce 13 avril, le ministre de l'Économie Éric Lombard a estimé que la France va devoir réaliser « un effort supplémentaire de 40

milliards d'euros » en 2026, sous forme « essentiellement » d'économies, pour atteindre son objectif de déficit public de 4,6% du PIB en 2026.

François Bayrou a convoqué le 15 avril une conférence sur les finances publiques pour sensibiliser les Français aux « pathologies » budgétaires de leur pays. « C'est une marche très haute, mais nous n'avons pas le choix, c'est une affaire de souveraineté », a défendu le président du groupe Modem, Marc Fesneau, sur Public Sénat.

Cet objectif d'économies est vivement critiqué à gauche pour son impact sur la croissance déjà affaiblie par les droits de douane américains. « Cela ne sert à rien d'annoncer des objectifs dont on sait qu'on aura des difficultés à les atteindre, sauf à faire des impôts massifs ou des économies récessives », a jugé l'ancien Premier ministre socialiste Bernard Cazeneuve sur France 2.

« La fiabilité de la signature de la France, ça suppose qu'on fasse un effort, mais il faut que cet effort soit soutenable et calibré de telle manière à ne pas aboutir à une récession supplémentaire de celle résultant du contexte international », a-t-il ajouté.





IN KOZMAN POU LA ROUTE « I ANBAR PA LA MÈR AVÈK IN BOUSHÉ D'PAYE. »

Mézami ni vé ni vé pa mé pou fèr kékshoz i fo néna lo moiyn kissoi lo moiyn imin an kantité é an kalité, kissoi matèryèl pars défoi lo matèryèl i égziss mé lantropriz avèk ladministrassion i fé lo difissil pou ashté lo matèryèl.

Pa pli loin ké dimansh soir mwin la antann dann télé la plipar bann bato d'pèsh néna pliss vin-sinkan é zot lé danzéré pa si tan tèlman pou lo poisson mé pou lo bann pèshèr an danzé dann in loséan a pik konm losséan indien. Lé sir bann bato la bézoin ronouvèlman mé sa i fé pa konm in lète a la post sirtou avèk bann zadministrassion épi bann fonksyonèr biokratizé.

Normalman noute sistèm ékonomik kapitalist lé kalkilé pou ronouvèl bann moiyn kan l'èr l'arivé, mé lé bien rar lo ronouvèlman i ariv an tan é an èr ars i mank pa demoune pou ral an aryèr dann in lantropriz sansa in ladministrassion... Pli pir pou nou bann péi l'outre-mèr pars noute bann bézoin lé souvan défoi mal kalkilé. Arzoute èk sa kan wi komann pa vréman shé ou ké boudikonte sé p aoute pèp k'i désside.

Alé ! Mi kite azot rofléshir la dsi éni retrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433